

TRIBUNE

Lettre au premier ministre Manuel Valls pour défendre le congé parental

PAR MARIE-LAURE DES BROSSES | 25 OCTOBRE 2014 14:36

Nous nous réjouissons de vos déclarations d'avant-hier indiquant que vous souhaitiez en finir avec la gauche de l'idéal et promouvoir une gauche du réel.

Permettez-nous d'attirer votre attention sur une réforme en cours et pour lesquels l'idéal est en effet éloigné du réel : la réforme du congé parental.

Dans l'idéal, et nous partageons cet idéal, il faut améliorer l'égalité homme-femme dans ce pays, promouvoir une meilleure insertion des femmes dans la vie professionnelle et permettre autant que faire se peut aux jeunes pères d'être plus présents auprès de leurs jeunes enfants. C'est cet idéal qui a conduit au vote de la réforme du congé parental incluse dans la loi d'égalité homme-femme du 4 août dernier.

Aujourd'hui, Mmes Touraine et Rossignol ainsi qu'un certain nombre de députés veulent pousser plus avant encore cet idéal et faire en sorte que la part du congé parental réservée au père soit plus importante encore : 12 mois (voire 18 mois disent certains).

Dans la réalité, cette réforme a de nombreux défauts :

L'étude *Insee Première* n° 1492 de mars 2014 confirme que 3 femmes sur 4 gagnent moins bien leur vie que leur conjoint. Les témoignages affluent disant que ces familles seront dans l'impossibilité pour des raisons économiques de partager le congé parental entre les deux parents,

Beaucoup de mères ayant un petit salaire (800 à 1300 euros) indiquent qu'aller retravailler avec un bébé à faire garder aurait un coût pour leur famille, l'équation salaire - coût du mode de garde - frais pour aller travailler donnant un résultat inférieur aux 390 € de l'allocation de congé parental. Sachant que dans le type de poste qu'elles occupent, elles n'ont aucune évolution de carrière à attendre d'un retour plus rapide au travail,

Au nom de l'égalité homme-femme, la réforme va créer une énorme inégalité entre les familles qui auront la chance d'avoir une place en crèche et tous ceux qui devront recourir à un mode de garde plus coûteux. Rappelons qu'à ce jour seuls 14 % des enfants de moins de 3 ans ont la chance de trouver une place en crèche. La pénurie de modes de garde qu'une réforme ainsi accélérée va créer ne pourra qu'amplifier ce problème,

Créer 275 000 solutions d'accueil dont 60 000 places de crèches a un coût : 2 milliards d'euros investis d'ici à 2017. C'est un excellent investissement s'il est fait pour rendre un meilleur service aux familles et proposer des solutions de garde à ceux qui en cherchent. Mais si ces places ne sont créées que pour compenser le fait que des parents n'auront plus la possibilité de garder eux-mêmes leurs enfants alors qu'ils le souhaiteraient, est-ce vraiment malin ? Doit-on dépenser 2 milliards d'euros pour ne pas rendre un meilleur service aux familles ?

▼ FIL AFP POUR LEXTIMES.FR

[La proposition de loi sur l'AFP et la modernisation de la presse en décembre à l'Assemblée \(Pellerin\)](#)

20h10 - 29/10/14

Paris, 29 oct 2014 (AFP) - La ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin a indiqué mercredi soir que la proposition de loi PS sur la réforme du statut de l'AFP et la modernisation du secteur de la presse serait débattue à l'Assemblée en décembre.

[Les avocats désormais autorisés à faire une publicité très encadrée](#)

13h07 - 20/10/14

▼ ARTICLES LES PLUS LUS

[ADMINISTRATIONS](#) : Le silence vaudra accord dès le 12 novembre - LexTimes.fr

[TRIBUNE](#) : Lettre ouverte des 60 000 avocats de France à Emmanuel Macron, ministre de l'économie - LexTimes.fr

[CONCOURS](#) : Le ministère de la justice recrute des éducateurs - LexTimes.fr

[TRANSPARENCE](#) : Les déclarations d'intérêts des députés européens - LexTimes.fr

[LEVALLOIS-PERRET](#) : Rejet de la demande de

L'ambition affichée d'économiser sur l'allocation de congé parental en allongeant la période réservée à chaque parent sera complètement annihilée par le fait que le coût pour les finances publiques des aides aux modes de garde pour les enfants que les parents ne garderont plus dépasseront de loin l'économie réalisée.

Monsieur le premier ministre, la gauche du réel dans la situation actuelle des finances publiques et compte tenu du fait que le congé parental est avant tout utilisé par les familles des classes moyennes et modestes serait de :

Proposer 6 mois de congé parental à chaque parent au premier enfant, ce qui véhicule la symbolique d'égalité, pourrait créer quelques vocations chez les jeunes pères et a l'avantage d'être une réforme économique, Laisser les parents s'organiser librement à partir du deuxième enfant, pour leur faciliter la vie tout en évitant de gaspiller de l'argent public.

[...]

* Présidente de MMM (Mouvement mondial des mères) France.

Vos réactions



Dans ce système d'égalité homme/femme il y a une chose

essentielle qui est volontairement omise : c'est la santé de la femme, c'est elle qui porte, qui accouche, qui a besoin de se reconstituer physiquement... une reconstruction physique qui prend du temps (il faudrait, paraît-il, 3 ans pour qu'un corps féminin se remette entièrement). Encore une fois la femme est négligée, méprisée, tout ça au nom d'une idéologie : l'égalité. Le jour où un homme sera en mesure de porter un enfant... alors là oui il y aura égalité. Qu'on arrête de nous servir toutes ces idioties idéologiques. Les hommes pour les faire murir, il aurait fallu les faire sortir de leurs petites habitudes, continuer le Service Militaire (ou service social ou humanitaire...) qui avait l'avantage de leur apprendre une vie à l'extérieur, hors du cocon familial, l'avantage de les faire grandir et mûrir. Mais qui est mûr maintenant pour sortir de telles idéologies ?

Margeray B., Fontcouverte (17) | 27 oct. 2014 21:49 | [Signaler un abus](#)

Réagir à cet article

LexTimes.fr n'accepte pas de réactions ou commentaires anonymes, vous devez donc préalablement vous inscrire à l'une de nos [formules d'abonnement](#) gratuite ou payantes pour réagir ou commenter un article.

Après contrôle par le webmaster, votre commentaire sera publié avec pour signature vos prénom, initiale de votre nom et ville de résidence et, le cas échéant, le pays si vous résidez à l'étranger. Votre nom complet, titres et/ou qualités ne seront publiés que sur votre demande expresse.

Si vous êtes nommément cité dans un article, votre droit de réponse et votre droit de retrait partiel ou total doivent être mis en œuvre conformément aux dispositions générales de la loi du 29 juillet 1881 *sur la liberté de la presse* et aux dispositions particulières de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique*.

Nom

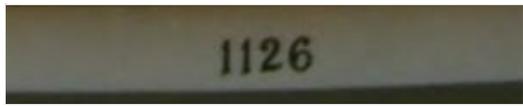
Email

Vous réagissez à l'article

TRIBUNE : Lettre au premier ministre Manuel Valls pour défendre le congé parental



Votre commentaire



CONFIRMER ENVOI

Rechercher

[À la Une](#) | [Éditos](#) | [Législation](#) | [Jurisprudence](#) | [En Bref](#) | [Indices](#) | [Agendas](#) | [Forum Juridique](#) | [Espace Abonnés](#)
